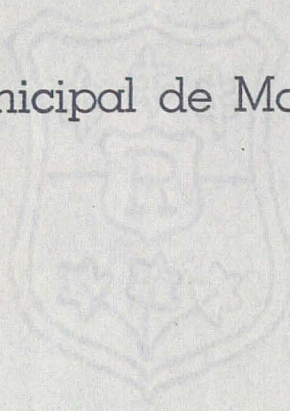


Au Conseil municipal de Montréal



LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de faire rapport qu'il a pris en délibération le projet de règlement ci-joint intitulé: "Modifications au règlement no 3356 donnant le nom de boulevard de Maisonneuve aux rues de Montigny, Burnside, Saint-Luc et à l'avenue Western, ainsi qu'à la partie de la rue Ontario sise entre les rues Saint-Urbain et Union".

VOTRE COMITE soumet maintenant ce projet de règlement au Conseil et recommande qu'il soit adopté.

LE COMITE EXECUTIF,

Arrien Arsenault

Président,

R. Bouchard

Greffier de la Ville.

Montréal, le 3 novembre 1966.

Soumis le 7 NOV 1966 Adopté le 7 NOV 1966

Entré vol. page..... et page..... du vol..... des rapports.